

COMITÉ DE BASSIN RÉUNION

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 11 JUILLET 2012

Membres électeurs : 35
Membres électeurs présents : 16
Pouvoirs : 7
Vote : - Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

DÉLIBÉRATION N° 2012/5

AVIS SUR LE BILAN À MI-PARCOURS DU PROGRAMME DE MESURES

Le Comité de bassin Réunion, délibérant valablement,

VU l'arrêté préfectoral N° 10 – 1779 /SG/DRCTCV du 02 août 2010 modifié portant renouvellement des membres du Comité de bassin de La Réunion ;

VU le règlement intérieur du Comité de bassin ;

VU le projet de bilan à mi-parcours du programme de mesures 2010-2015 présenté en séance

VU les remarques intervenues en séance

Émet un avis favorable sur le bilan à mi-parcours du programme de mesures présenté.

Saint-Denis,

Le Vice-Président du Comité de bassin Réunion

Jean Paul MAUGARD

